

SVC

19 AU 30
JUN 2023

SOMMET VIRTUEL DU CLIMAT

Un événement 100% en ligne co-porté par :

www.sommetvirtuelduclimat.com



QU'EST CE QUE LE SOMMET VIRTUEL DU CLIMAT ?

10 jours de webconférences et ateliers dédiés aux :



ENTREPRISES ET ORGANISATIONS

Comment préparer et pérenniser son entreprise pour contribuer à un monde décarboné ?

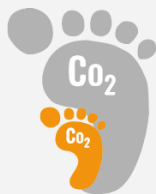


COLLECTIVITÉS ET TERRITOIRES

Comment mettre en œuvre, financer et faire vivre une stratégie de neutralité carbone et de résilience à l'échelle de son territoire ?

L'objectif final

Aider les organisations et les territoires à progresser sur la voie de la transition écologique en leur donnant :



DES LEVIERS
D'ACTIONS
CONCRETS



DES APPORTS
D'EXPERTISE
TECHNIQUE



DES RETOURS
D'EXPIÉRIENCE
INSPIRANTS

LES CO-PORTEURS

L'APCC, l'ADEME, l'ABC et le Cinov ont choisi **d'unir leurs forces** afin de permettre à un nombre croissant d'organisations de **s'engager dans des actions en faveur de la lutte contre le changement climatique.**



APCC

Association des Professionnels
en Conseil Climat Énergie
et Environnement



ADEME

Agence de la Transition
Écologique



ABC

Association pour la transition
Bas Carbone



Fédération Cinov

Fédération Cinov

[En savoir plus sur les co-porteurs](#)

MERCI !

A nos sponsors et
partenaires, sans qui
cet événement
ne pourrait avoir lieu !

Sponsors Gold 2023



Sponsors Silver 2023



Donnons du sens à l'énergie 2



enoovia



TR/ICE



ELYA
SPORTS ENERGY & STRATEGIC CARBON

Partenaires 2023



l'agence
RUP



TheGood

novethic



LE SVC EST GRATUIT... MAIS IL A UN COÛT ! FAITES UN DON !

Par exemple, le montant :

- du repas,
- du billet de train
- ou de l'hôtel

... que vous auriez payé si vous vous étiez déplacé !



Soutenir le SVC en faisant un don



Les enjeux de résilience d'un territoire face au défi de la "neutralité carbone", quels leviers d'actions ?

Le 28/06 à 14h



Véronique Thiebaut
Vice-Présidente en charge
de la transition écologique,
du PCAET et du PAT
CC du Sud Artois



Gérald Lalevee
Coordinateur stratégies bas-
carbone des collectivités
ADEME



Nicolas Laurent
Coordinateur transition
écologique
Ville de Gennevilliers



Un événement 100% en ligne co-porté par



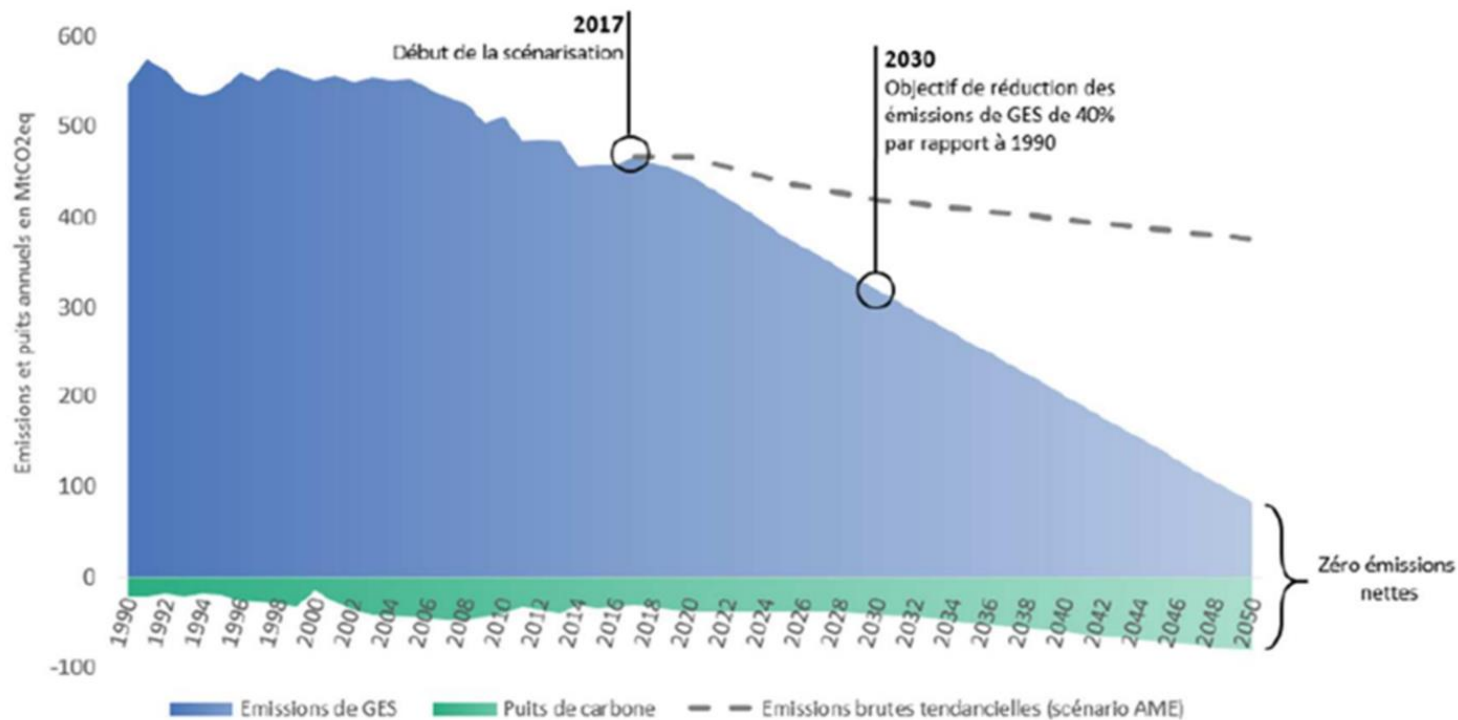
Introduction

Notion de neutralité carbone

1. La « neutralité carbone » se définit par le fait de **séquestrer autant de carbone que les activités humaines n'en émettent**, de manière à stabiliser son niveau de concentration dans l'atmosphère et ainsi limiter l'augmentation de la température globale de la planète. En cohérence avec l'accord de Paris pour limiter le réchauffement climatique en deçà des 2°C.
1. Pour atteindre cet objectif de neutralité mondiale, cela suppose de :
 - Réduire drastiquement les émissions, qu'elles soient d'origine fossile ou issues de matière vivante.
 - Augmenter les puits permettant la séquestration du carbone : en priorité, protéger les stocks existants dans les forêts et les sols et favoriser leur augmentation.

Objectifs nationaux

La France s'est fixée un objectif de neutralité carbone à horizon 2050 au travers de sa **Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)**



Quelle communication autour de la neutralité carbone ?

- En tant qu'équilibre entre les émissions et séquestration de GES, la neutralité carbone ne peut pas s'appliquer à une autre échelle que la Planète ou les Etats coordonnés au travers de l'Accord de Paris.
- Multiplication des arguments de « neutralité » :
 - « Territoire neutre en carbone »,
 - « [Notre produit] est neutre en carbone »,
 - « Livraison zéro carbone »,
 - « Station-service 100 % carbone-compensé »,
 - « Certifié Carbon Neutral »,
 - « Net zero carbone »,
 - Etc.
- Ces arguments peuvent tromper le public, induire en erreur, freiner des changements de comportements et provoquer des effets rebonds négatifs, démobilisateur :
 - Bien souvent, ils reposent sur le concept de « compensation »,
 - Empêchent de mettre en avant les acteurs qui font preuve de sincérité et s'investissent réellement pour le climat.

Quelle communication autour de la neutralité carbone ?

- Ne pas focaliser la communication sur la prétendue neutralité d'un territoire, activité, produit ou service.
- **Communiquer de façon transparente, proportionnée et distincte** sur les différents leviers de contribution à la neutralité carbone collective, en particulier la réduction massive de son empreinte carbone et le financement de projets de compensation.
- Avis de l'ADEME téléchargeables ici :
 - [Utilisation de l'argument de « neutralité carbone » dans les communications](#)
 - [Neutralité carbone](#)

Contribution à la neutralité carbone / SNBC

- La « neutralité carbone » est un **objectif national**.
- Chaque territoire est appelé à **y contribuer en fonction de ses spécificités**. Cette contribution peut être illustrée par l'élaboration d'une trajectoire de référence qui tient compte de ces spécificités et de ses potentiels.
- Cela se traduit par une « **démarche de neutralité carbone** » qui comprend :
 - La mise en place d'une **stratégie climat** cohérente avec la SNBC : réduction des émissions directes et indirectes significatives et augmentation des puits de carbone directs et indirects du patrimoine.
 - Contribuer à diminuer les émissions produites dans sa **sphère d'influence** :
 - Pour une entreprise : salariés, clients, sous-traitants, etc.
 - Pour une collectivité : agents internes et acteurs de son territoire (entreprises, citoyens, collectivités infra, etc.).



S1 GÉNÉRATION FRUGALE



S2 COOPÉRATIONS TERRITORIALES



S3 TECHNOLOGIES VERTES




S4 PARI RÉPARATEUR

Transition(s) 2050

Quatre scénarios prospectifs pour atteindre la neutralité carbone en 2050

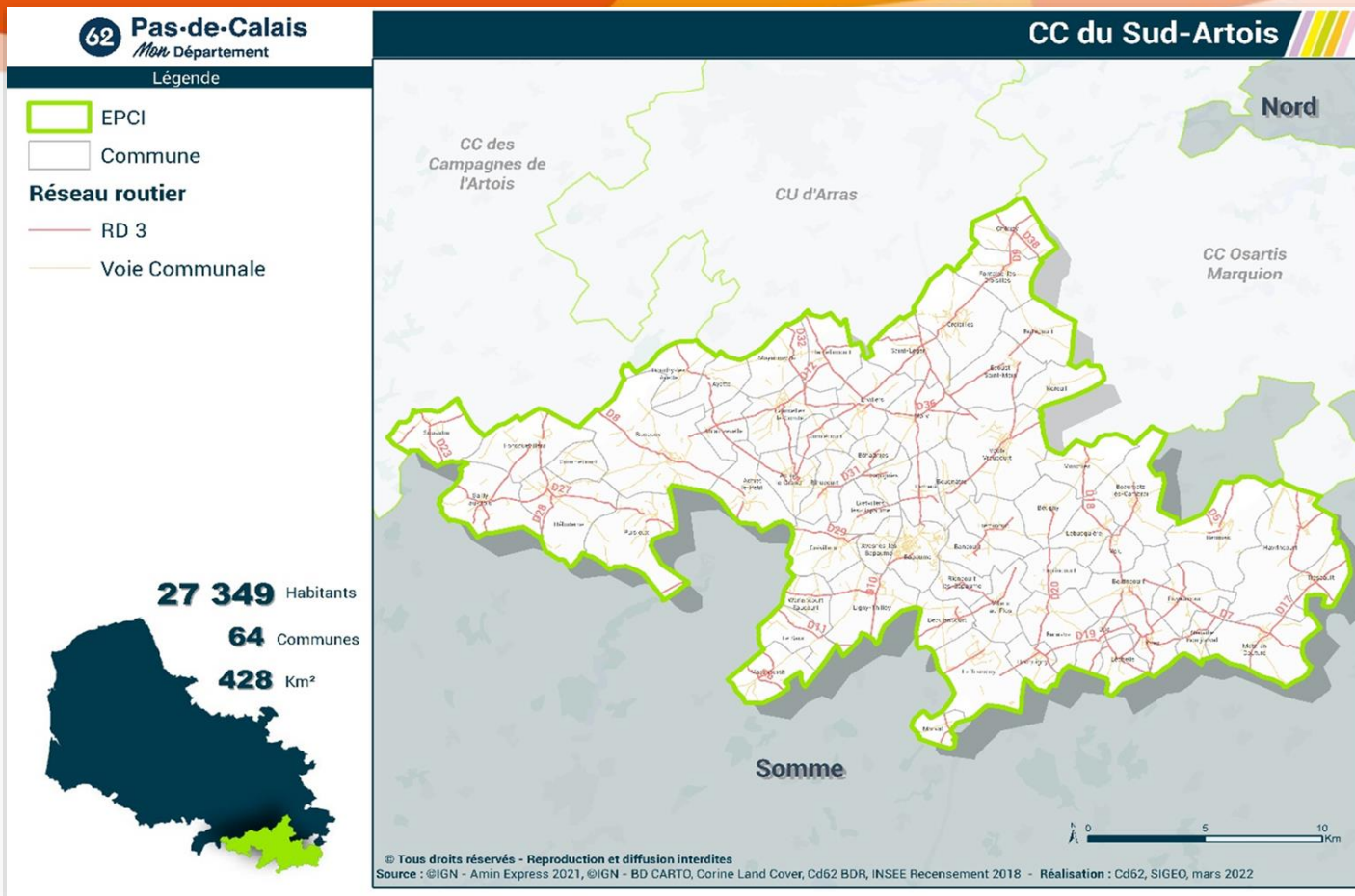
[Source](#)

MODÈS DE VIE	MODÈS DE VIE				MODÈS DE VIE
	S1	S2	S3	S4	
MODÈS DE VIE	Société <ul style="list-style-type: none"> Recherche de sens Frugalité choisie mais aussi contrainte Préférence pour le local Nature sanctuarisée 	<ul style="list-style-type: none"> Évolution soutenable des modes de vie Économie du partage Équité Préservation de la nature inscrite dans le droit 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de nouvelles technologies que de sobriété Consumérisme « vert » au profit des populations solvables, société connectée Les services rendus par la nature sont optimisés 	<ul style="list-style-type: none"> Sauvegarde des modes de vie de consommation de masse La nature est une ressource à exploiter Confiance dans la capacité à réparer les dégâts causés aux écosystèmes 	Société
	Alimentation <ul style="list-style-type: none"> Division par 3 de la consommation de viande Part du bio: 70 % 	<ul style="list-style-type: none"> Division par 2 de la consommation de viande Part du bio: 50 % 	<ul style="list-style-type: none"> Baisse de 30 % de la consommation de viande Part du bio: 30 % 	<ul style="list-style-type: none"> Consommation de viande quasi-stable (baisse de 10 %), complétée par des protéines de synthèse ou végétales 	Alimentation
	Habitat <ul style="list-style-type: none"> Rénovation massive et rapide Limitation forte de la construction neuve (transformation de logements vacants et résidences secondaires en résidences principales) 	<ul style="list-style-type: none"> Rénovation massive, évolutions graduelles mais profondes des modes de vie (cohabitation plus développée, et adaptation de la taille des logements à celle des ménages) 	<ul style="list-style-type: none"> Déconstruction-reconstruction à grande échelle de logements Ensemble des logements rénovés mais de façon peu performante: la moitié seulement au niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC) 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la construction neuve La moitié des logements seulement est rénovée au niveau BBC Les équipements se multiplient, alliant innovations technologiques et efficacité énergétique 	Habitat
	Mobilité des personnes <ul style="list-style-type: none"> Réduction forte de la mobilité Réduction d'un tiers des km parcourus par personne La moitié des trajets à pied ou à vélo 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilité maîtrisée -17 % de km parcourus par personne Près de la moitié des trajets à pied ou à vélo 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilités accompagnées par l'État pour les maîtriser: infrastructures, télétravail massif, covoiturage +13 % de km parcourus par personne 30 % des trajets à pied ou à vélo 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation forte des mobilités +28 % de km parcourus par personne Recherche de vitesse 20 % des trajets à pied ou à vélo 	Mobilité des personnes
ÉCONOMIE	Technique Rapport au progrès, numérique, R&D <ul style="list-style-type: none"> Innovation autant organisationnelle que technique Règne des low-tech, réutilisation et réparation Numérique collaboratif Consommation des data centers stable grâce à la stabilisation des flux 	<ul style="list-style-type: none"> Investissement massif (efficacité énergétique, ENR et infrastructures) Numérique au service du développement territorial Consommation des data centers stable grâce à la stabilisation des flux 	<ul style="list-style-type: none"> Ciblage sur les technologies les plus compétitives pour décarboner Numérique au service de l'optimisation Les data centers consomment 10 fois plus d'énergie qu'en 2020 	<ul style="list-style-type: none"> Innovations tout azimut Captage, stockage ou usage du carbone capté indispensable Internet des objets et intelligence artificielle omniprésents: les data centers consomment 15 fois plus d'énergie qu'en 2020 	Technique Rapport au progrès, numérique, R&D
	Gouvernance Échelles de décision, coopération internationale <ul style="list-style-type: none"> Décision locale, faible coopération internationale Réglementation, interdiction et rationnement via des quotas 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance partagée Fiscalité environnementale et redistribution Décisions nationales et coopération européenne 	<ul style="list-style-type: none"> Cadre de régulation minimale pour les acteurs privés État planificateur Fiscalité carbone ciblée 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien de l'offre Coopération internationale forte et ciblée sur quelques filières clés Planification centralisée du système énergétique 	Gouvernance Échelles de décision, coopération internationale
	Territoire Rapport espaces ruraux – urbains, artificialisation <ul style="list-style-type: none"> Rôle important du territoire pour les ressources et l'action « Démétropolisation » en faveur des villes moyennes et des zones rurales 	<ul style="list-style-type: none"> Reconquête démographique des villes moyennes Coopération entre territoires Planification énergétique territoriale et politiques foncières 	<ul style="list-style-type: none"> Métropolisation, mise en concurrence des territoires, villes fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Faible dimension territoriale, étalement urbain, agriculture intensive 	Territoire Rapport espaces ruraux – urbains, artificialisation
	Macro-économie <ul style="list-style-type: none"> Nouveaux indicateurs de prospérité (écarts de revenus, qualité de la vie...) Commerce international contracté 	<ul style="list-style-type: none"> Croissance qualitative, « réindustrialisation » de secteurs clés en lien avec territoires Commerce international régulé 	<ul style="list-style-type: none"> Croissance verte, innovation poussée par la technologie Spécialisation régionale Concurrence internationale et échanges mondialisés 	<ul style="list-style-type: none"> Croissance économique carbonée Fiscalité carbone minimaliste et ciblée Économie mondialisée 	Macro-économie
Industrie <ul style="list-style-type: none"> Production au plus près des besoins 70 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage 	<ul style="list-style-type: none"> Production en valeur plutôt qu'en volume Dynamisme des marchés locaux 80 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage 	<ul style="list-style-type: none"> Décarbonation de l'énergie 60 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage 	<ul style="list-style-type: none"> Décarbonation de l'industrie partant sur le captage et stockage géologique de CO₂ 45 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage 	Industrie	

Présentation des territoires

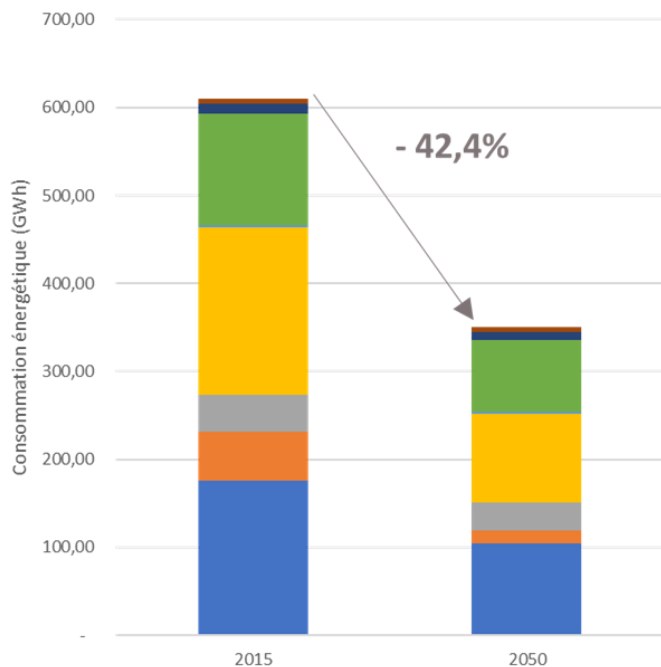
Présentation du territoire Sud-Artois

- EPCI créé en 2013 suite à la fusion de trois intercommunalités
- Très rural
- La CCSA représente un peu moins de 2% de la population du département du Pas-de-Calais pour 6,4% de sa superficie

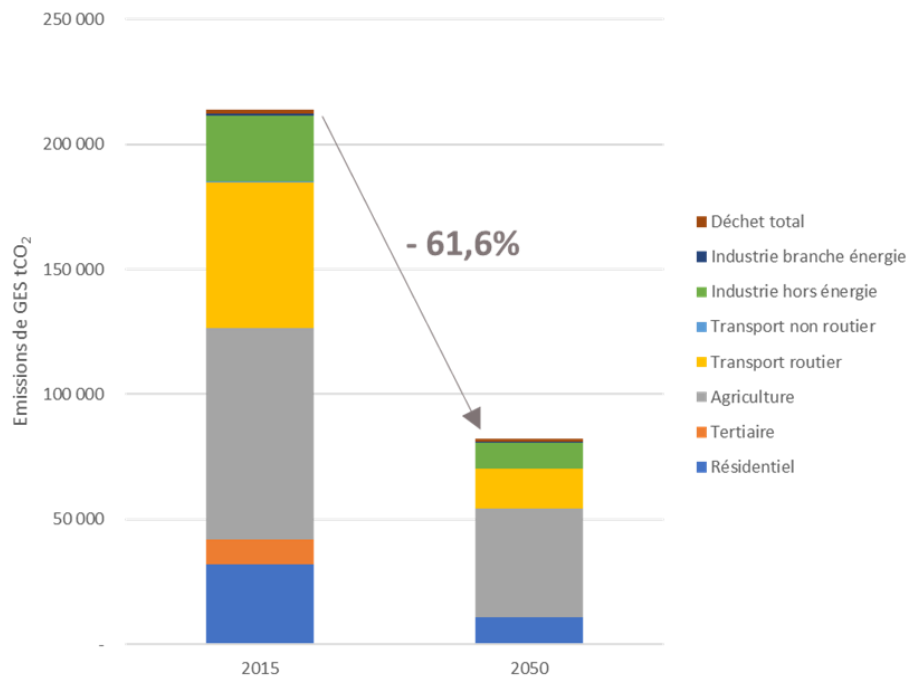


Objectifs et stratégie de réduction des émissions de GES de Sud-Artois

Scénario d'évolution des consommations énergétiques du territoire



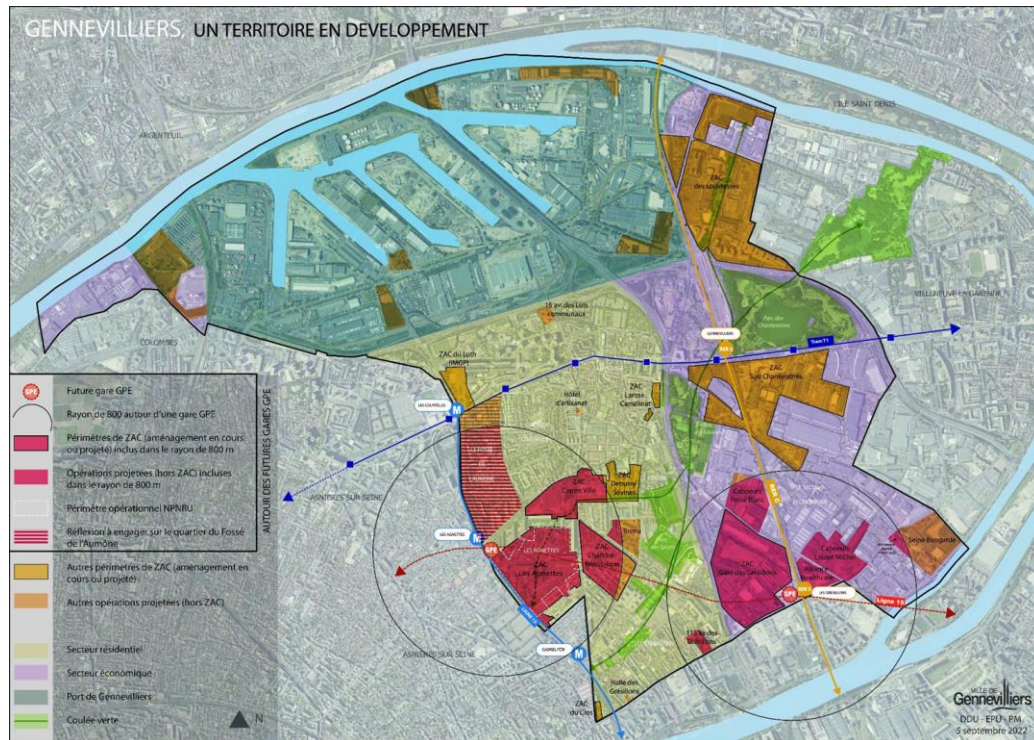
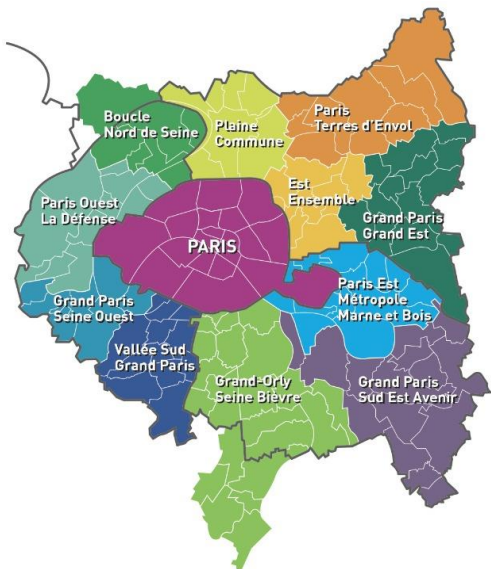
Scénario d'évolution des émissions de GES du territoire



- Déchet total
- Industrie branche énergie
- Industrie hors énergie
- Transport non routier
- Transport routier
- Agriculture
- Tertiaire
- Résidentiel

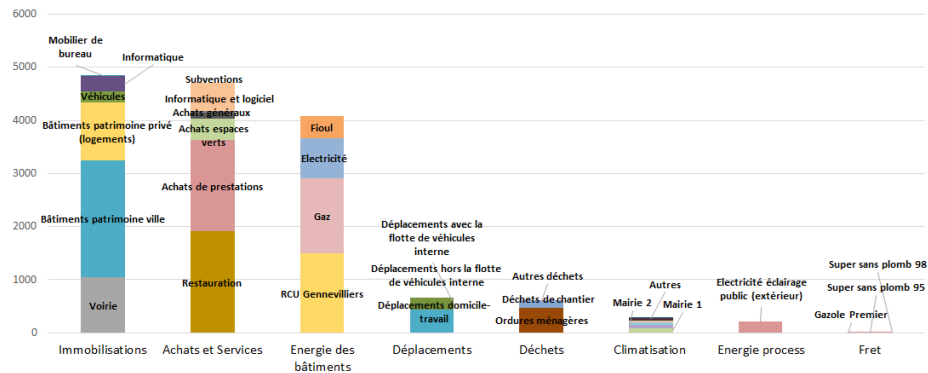
Présentation du territoire Gennevilliers

- 50 000 habitants
- 50% de logements sociaux
- $\frac{2}{3}$ du territoire couverts par de l'activité économique et portuaire
- Une tradition de service public volontariste
- Un tournant du productivisme vers l'écologie



Le BEGES : 1 objectif, 2 axes de travail

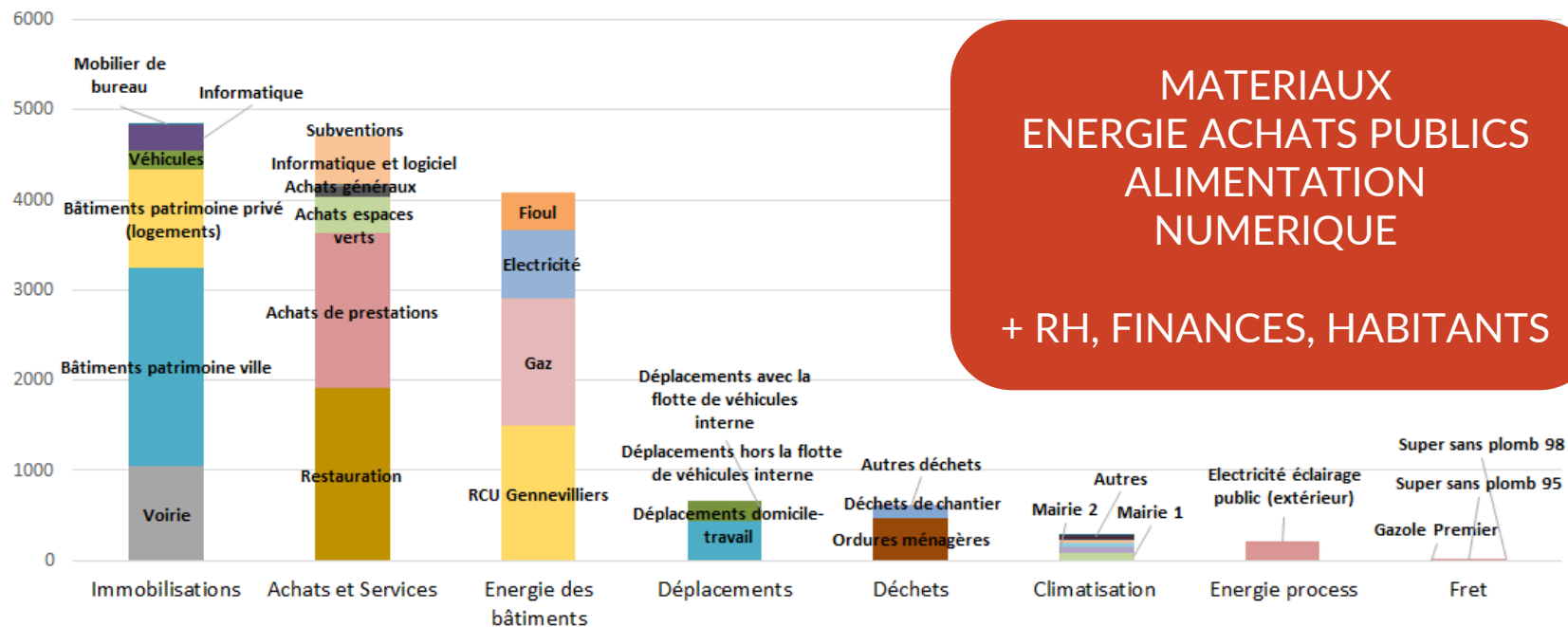
Expertise technique : mettre en lumière nos principaux postes d'émission de GES



Accompagnement des changements : favoriser l'appropriation et la compréhension des enjeux de fond



Le BEGES : des priorités d'action qui ressortent clairement



Alimentation et Agriculture

Alimentation et agriculture sur le territoire de Sud-Artois



Labélisé « PAT » en août 2021

Compétence Alimentation en janvier 2022

Promotion et soutien à une alimentation saine et durable pour tous

- Animation d'une gouvernance
- Accompagnement des communes et des acteurs locaux
- Sensibilisation du grand public

Financements mobilisés (2018-2022) : 196 000€ d'aides sur 277 000€ de projets, soit 71%

- Programme National pour l'Alimentation de la DRAAF
- France Relance pour des investissements dans les PAT
- Plan Bio avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
- REGAL avec l'ADEME

Alimentation et agriculture sur le territoire de Sud-Artois



L'ambition : Une offre alimentaire locale, de qualité au service de la santé, de la solidarité, de l'emploi et de l'attractivité du territoire.

4 axes thématiques :

- La restauration collective
- La production agricole pour une offre alimentaire locale et de qualité
- Bien manger pour tous / précarité alimentaire
- La communication, la gouvernance

Alimentation et agriculture sur le territoire de Sud-Artois

Restauration collective

45 structures de restauration collective
(novembre 2021)

1,4 millions de repas par an
(novembre 2021)



RÉGAL
Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire

Pesées du gaspillage



Formations sur Egalim



Formations du personnel et kit anti gaspi



Production collective



Plaquette Vente directe



ORGANISE LE DMH AGRICOLE

*Dons et glanages
solidaires*

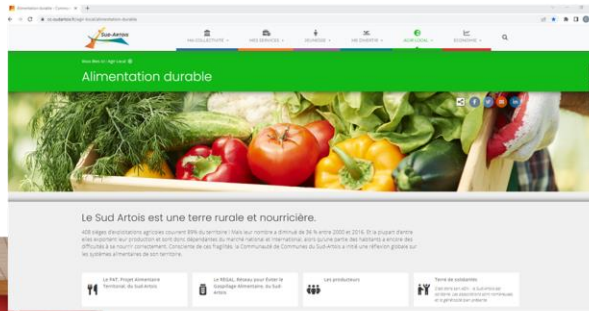


Groupes de travail avec les maraichers bio

Alimentation et agriculture sur le territoire de Sud-Artois

Communication, gouvernance

Une page dédiée sur le site web de la CCSA



Forum de rapprochement en novembre chaque année

Bien manger pour tous



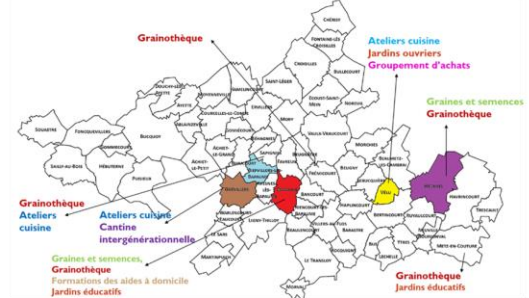
Cartographie des aides alimentaires



Groupes de travail avec les acteurs locaux

Innovation
Échange Équité
Solidarité
Confiance
Dignité
Coopération
Sociabilité

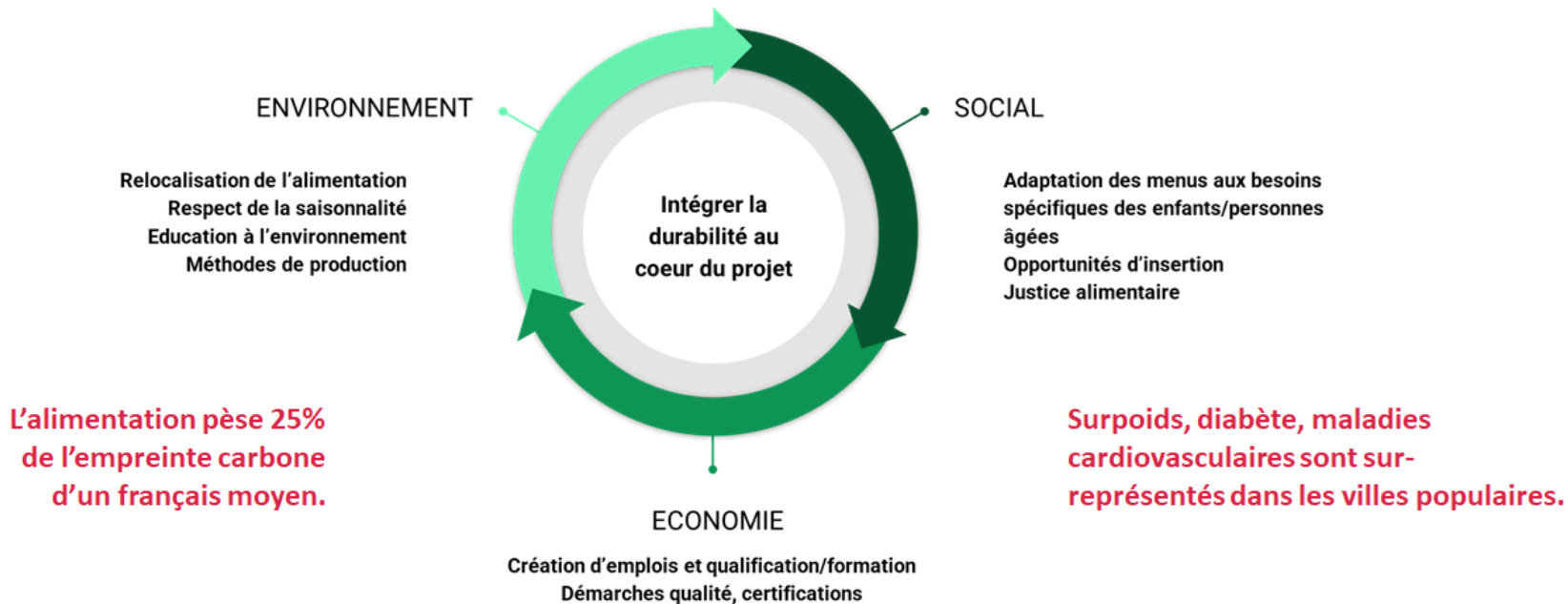
Les valeurs partagées



Actions « Accès de tous (DREETS-DRAAF) »

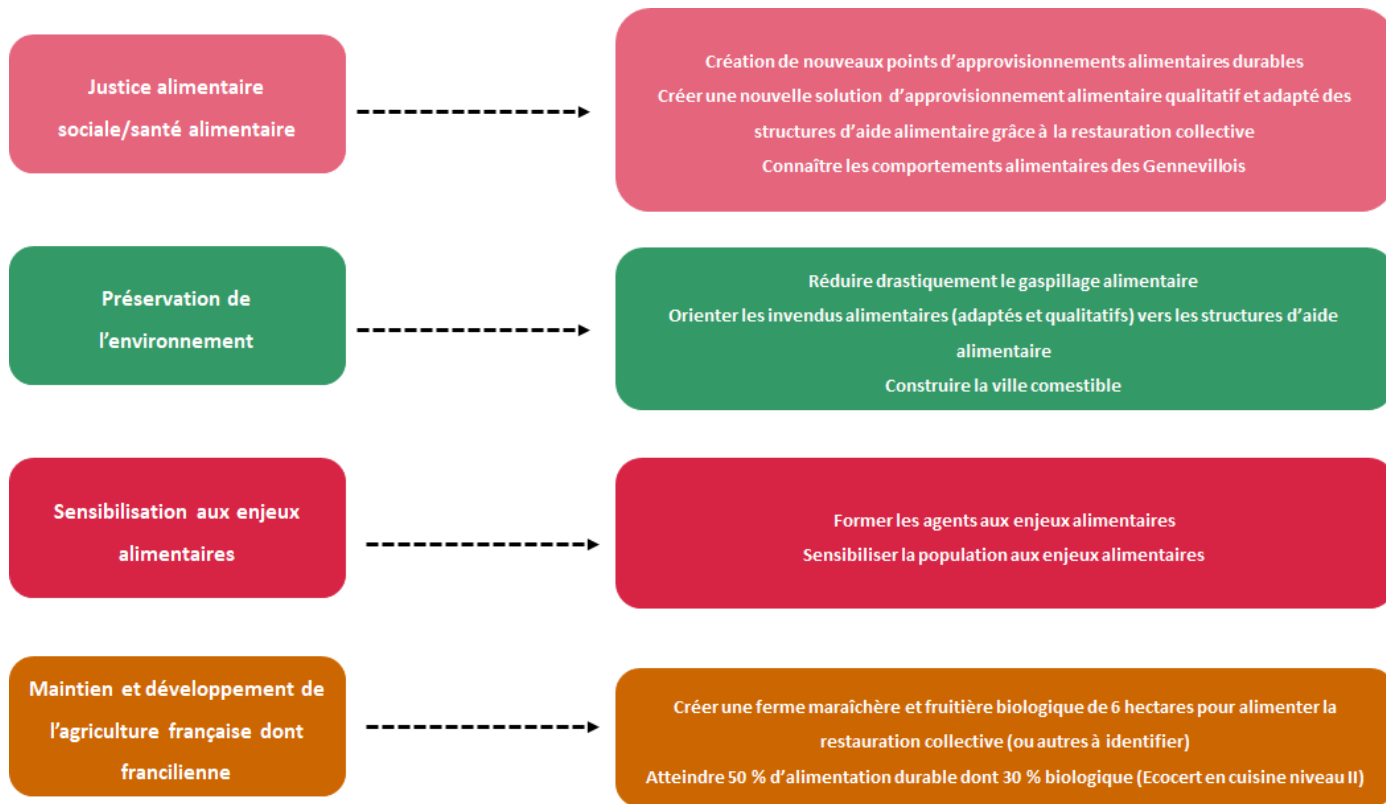
Alimentation et agriculture sur le territoire de Gennevilliers

Stratégie alimentation durable : pourquoi c'est important ?



Alimentation et agriculture sur le territoire de Gennevilliers

Le PAT à l'appui de la réduction de nos émissions de GES



Alimentation et agriculture sur le territoire de Gennevilliers

L'impact du BEGES sur notre stratégie alimentation durable



Accélération très sensible de la lutte contre le gaspillage :
- 37% entre 2022 et 2023

Maintien des objectifs en matière d'approvisionnement, en dépit de l'inflation : objectif Ecocert niveau 2 fin 2023





**Sobriété énergétique et
développement des ENR&R**

Sobriété énergétique et développement des ENR&R sur le territoire de Sud-Artois

Un développement planifié à l'échelle du territoire :

- Zones de Développement Eolien jusqu'en 2013
- PLUi du Sud-Artois depuis 2020, incluant une OAP Eolien

Situation fin 2022 :

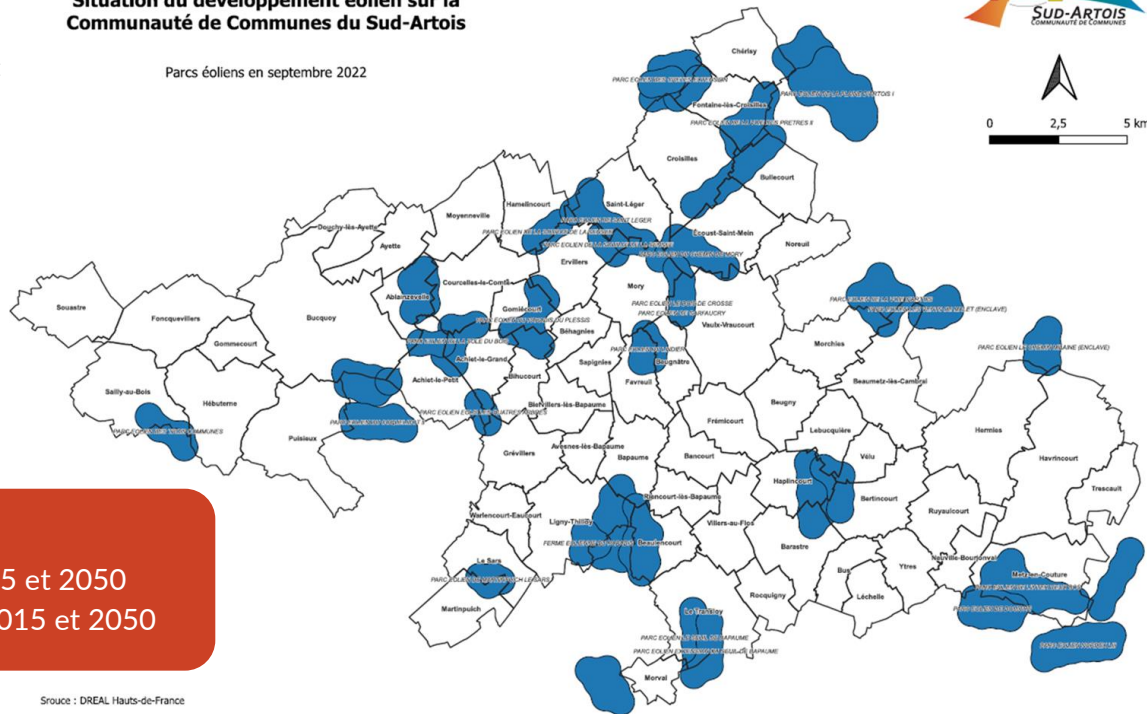
- 88 éoliennes mises en exploitation
- 258,5 MW raccordés
- 23 communes d'implantation

Objectifs :

- + 1 374% de production d'ENR&R entre 2015 et 2050
- 42,4% de consommation énergétique entre 2015 et 2050

Situation du développement éolien sur la Communauté de Communes du Sud-Artois

Parcs éoliens en septembre 2022



Source : DREAL Hauts-de-France



Sobriété énergétique et développement des ENR&R sur le territoire de Sud-Artois



Autres actions menées :

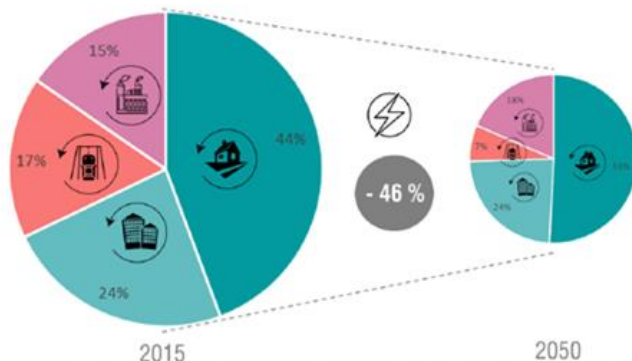
- Guichet unique de l'habitat (opérations programmées d'amélioration de l'habitat,
- Expérimentation : sobriété énergétique avec des associations : échange sur la rénovation thermique,
- Thermographie aérienne (dispositifs d'aides, etc.),
- Labellisation Tepcv (2015-2018),
- Rénovation globale : rénovation thermique école et installation de photovoltaïque pour l'autoconsommation sur l'école (800 k€),
- Etc.

Sobriété énergétique et développement des ENR&R sur le territoire de Gennevilliers

5 Stratégie retenue : le scénario territorialisé

5.1 Réduire les consommations d'énergie

5.1.1 Evolution globale des consommations d'énergie du territoire selon le scénario territorialisé



L'évolution du mix énergétique et les potentiels de réduction identifiés sur le secteur des transports permettent d'obtenir une **baisse progressive des consommations d'énergies finales de 46%** en 2050 (par rapport à 2005). Cette baisse, même si elle tend vers les 50% de réduction, reste en-dessous l'objectif du PCAEM, certains leviers ne pouvant pas être autant actionnés au même niveau que dans le scénario de la métropole, telle la difficulté à rénover le parc privé par exemple.

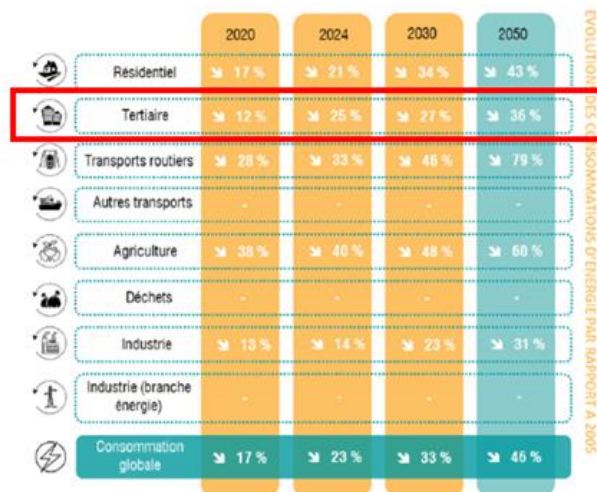


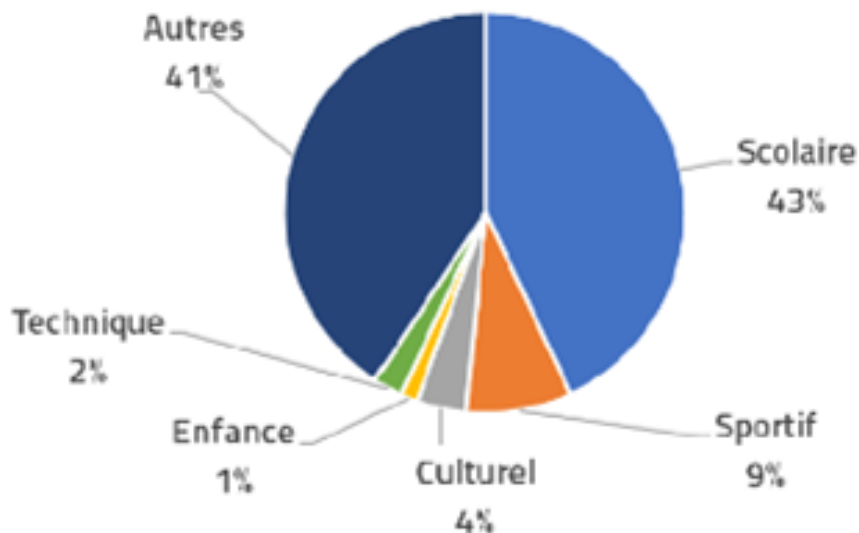
Figure 14 – Détail des évolutions de consommation d'énergie par secteur entre 2020 et 2050, Vizea, 2020

La répartition des consommations par secteur montre de légères variations du poids de certains d'entre eux avec une répartition globalement similaire. Le poids du secteur des transports diminue au profit du poids des autres secteurs qui augmentent légèrement. Les secteurs les moins consommateurs restent l'agriculture et l'industrie suivi par les transports. Il existe ainsi des perspectives de baisse des consommations intéressantes dans le secteur des transports. En revanche, le résidentiel reste prépondérant, les leviers d'actions sur ce secteur demeurent plus difficiles à mettre en œuvre.

Sobriété énergétique et développement des ENR&R sur le territoire de Gennevilliers

38 sites pour une surface totale de 170 000 m²

Répartition surfacique



Autres :

- Hôtel de ville + autres bâtiments
- Château des Ménilles
- Territoire T5
- Centre de santé
- Marché des Grésillons
- Serres municipales
- Gennevilliers propreté
- Salle Gallieni
- Centres de vacances

Une stratégie énergétique qui se formalise progressivement

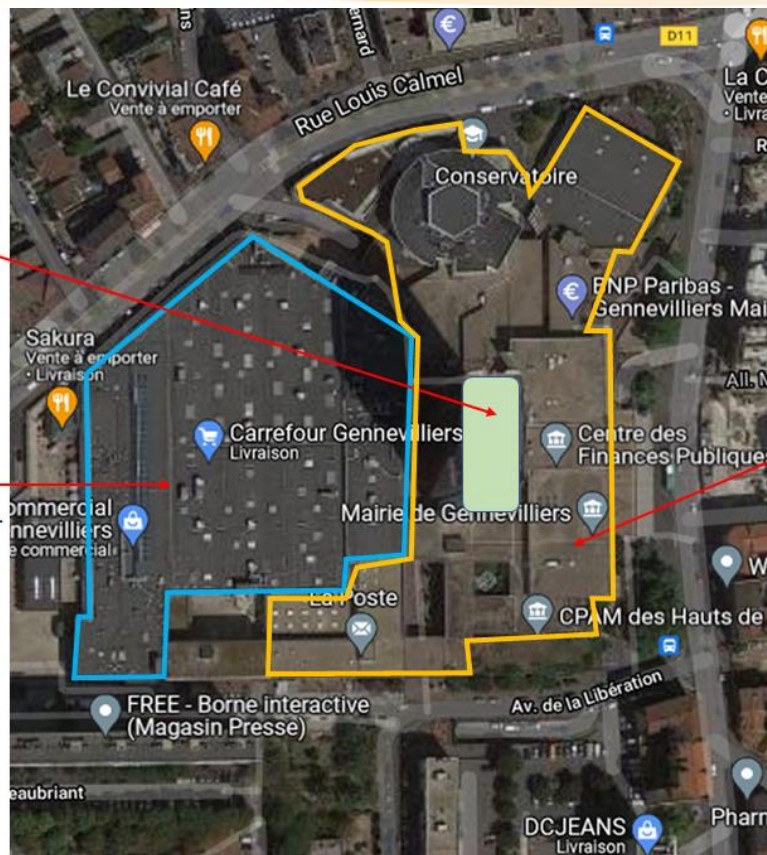
- Un choix assumé explicite : la sobriété
... qui se traduit dans nos prescriptions d'aménagement et nos projets municipaux.
- Des inscriptions budgétaires en faveur de l'accélération de la rénovation thermique du patrimoine communal.
- L'inscription dès 2023 d'un investissement de 500 k€ pour l'équipement du centre administratif en PV.



Sobriété énergétique et développement des ENR&R sur le territoire de Gennevilliers

TOUR (18 étages) : façades sud et nord sans huisseries ni installations techniques ; Est et Ouest avec huisserie entrecoupées de parties libres

CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR :
émergences techniques +
bail emphytéotique



EQUIPEMENTS PUBLICS
ATTENANTS A LA TOUR :
toitures nues (pas ou peu
d'installations techniques)



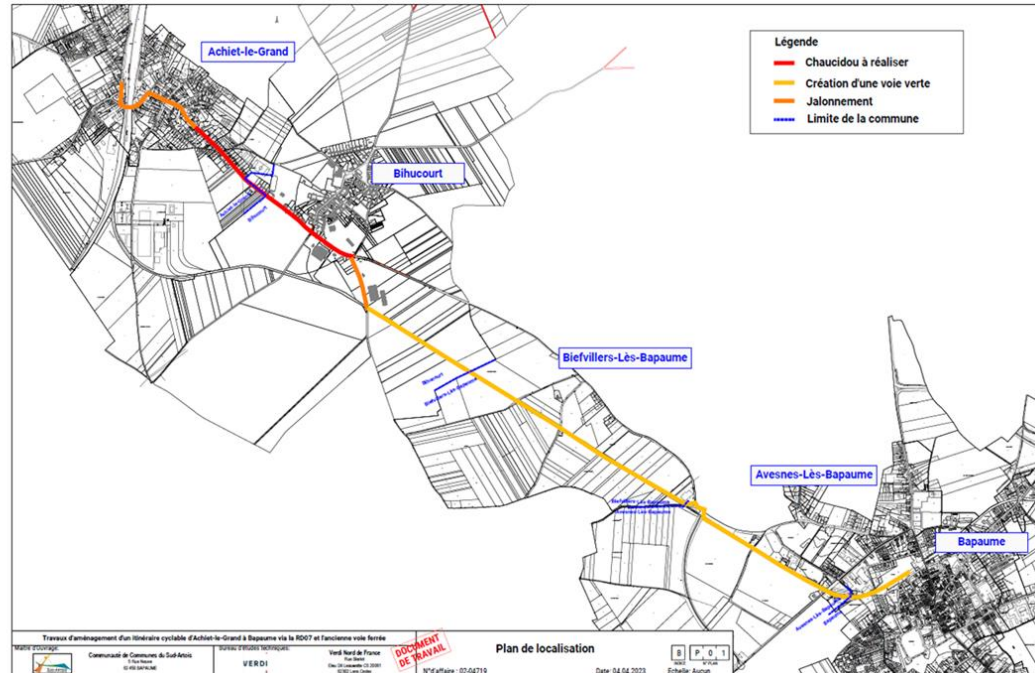
Mobilité

Mobilité sur le territoire de Sud-Artois



DES ÉTUDES DE MOBILITÉS DOUCES LANCÉES...
... POUR UNE MOBILITÉ APAISÉE ET DÉCARBONÉE VISANT TOUS LES PUBLICS

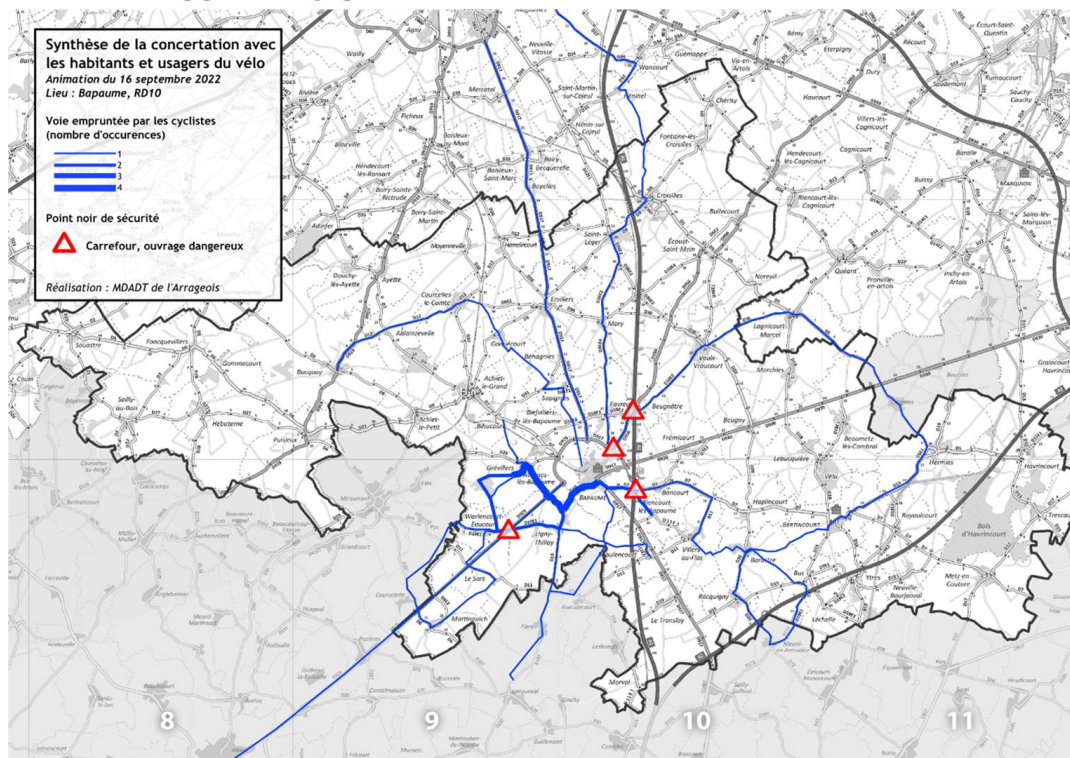
Etudes	Démarrage
Plan de Mobilité Simplifié	Novembre 2021
Schéma Directeur Cyclable	Mars 2022
Maîtrise d'Œuvre Liaison Cyclable d'Achiet le Grand à Bapaume	Janvier 2023
Définition d'un plan d'itinéraires cyclables à l'échelle du Sud Artois. A l'initiative du DPT 62.	Avril 2021



Mobilité sur le territoire de Sud-Artois



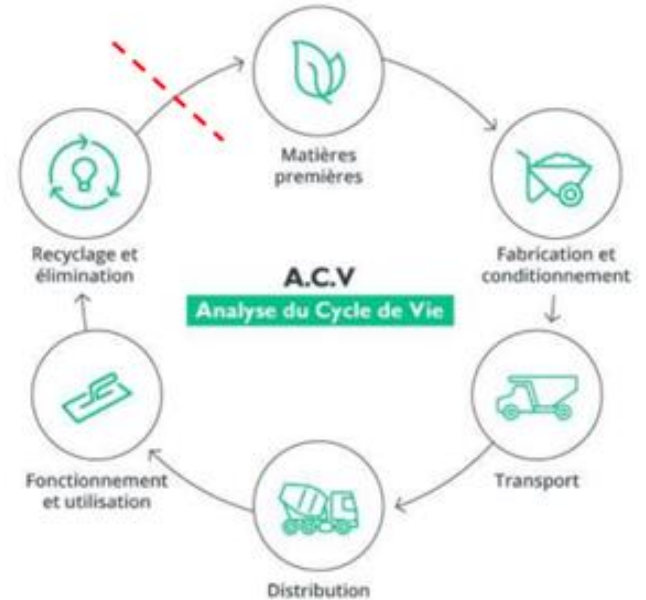
DÉFINITION D'UN PLAN D'ITINÉRAIRES CYCLABLES À L'ÉCHELLE DE SUD ARTOIS



Aménagements bas carbone

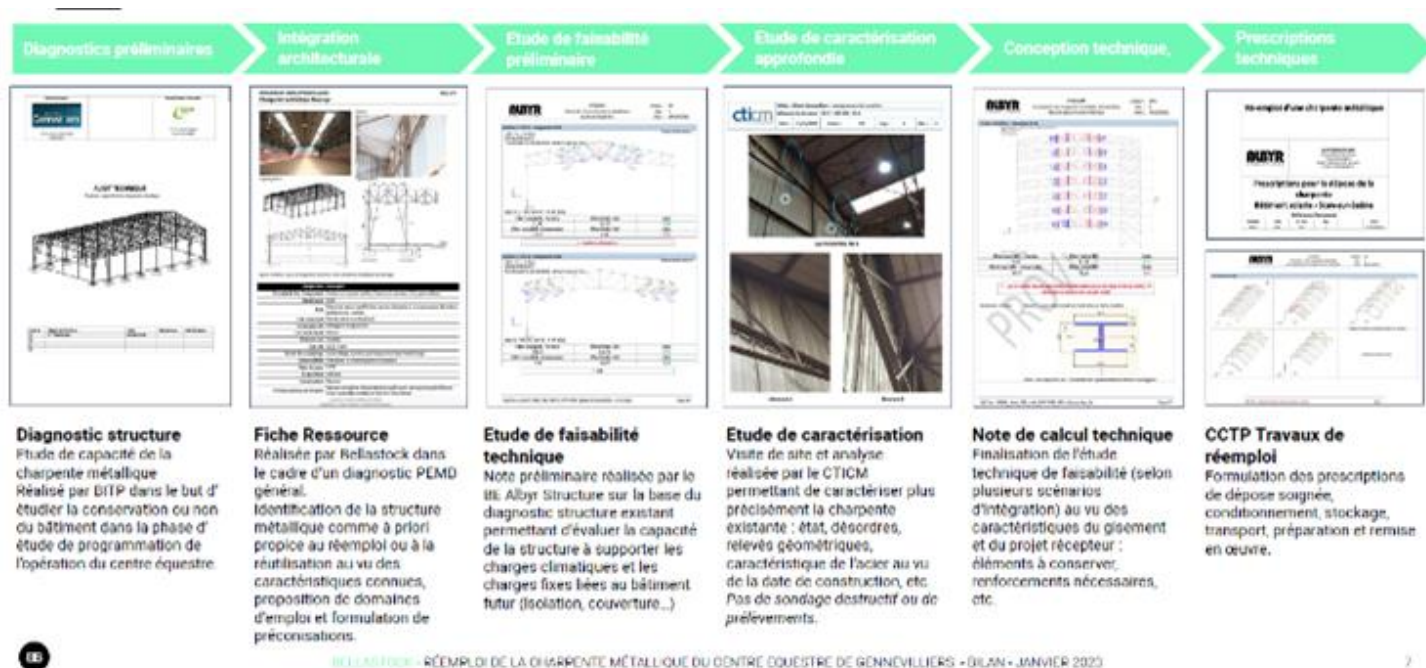
Aménagements bas carbone sur le territoire de Gennevilliers

- Evolution de nos prescriptions en matière d'aménagement et de construction : CPAUPE et charte qualité habitat.
- Appui sur les indices ICc et ICe de la RE 2020
- Application des seuils 2025 de la RE2020
- Exigence sur les taux de matériaux biosourcés
- Encouragement du réemploi
- Engagement de la Ville sur le référentiel « Bâtiments durables franciliens » niveau argent, pour un groupe scolaire de 19 classes.
- Engagement de la Ville dans le PACTE Bois Biosourcés.
- Opération pilote « voirie bas carbone », recyclage des substrats d'enrobés (2 000 tonnes en 2022), sobriété sur nos interventions (épaisseur de reprise, révision des principes d'aménagement des espaces publics, etc.).



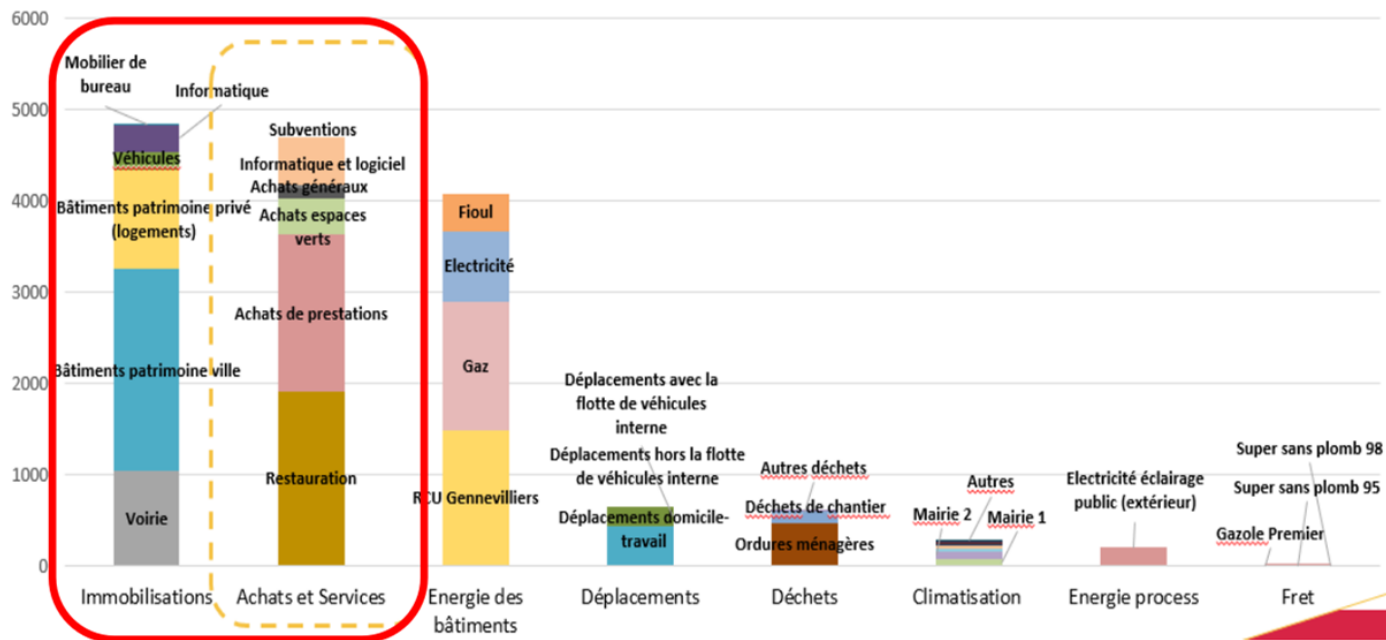
Réemploi sur le territoire de Gennevilliers

- Une première expérience fructueuse et apprenante
- 4 études de gisements lancées consécutivement
- Un site de stockage identifié



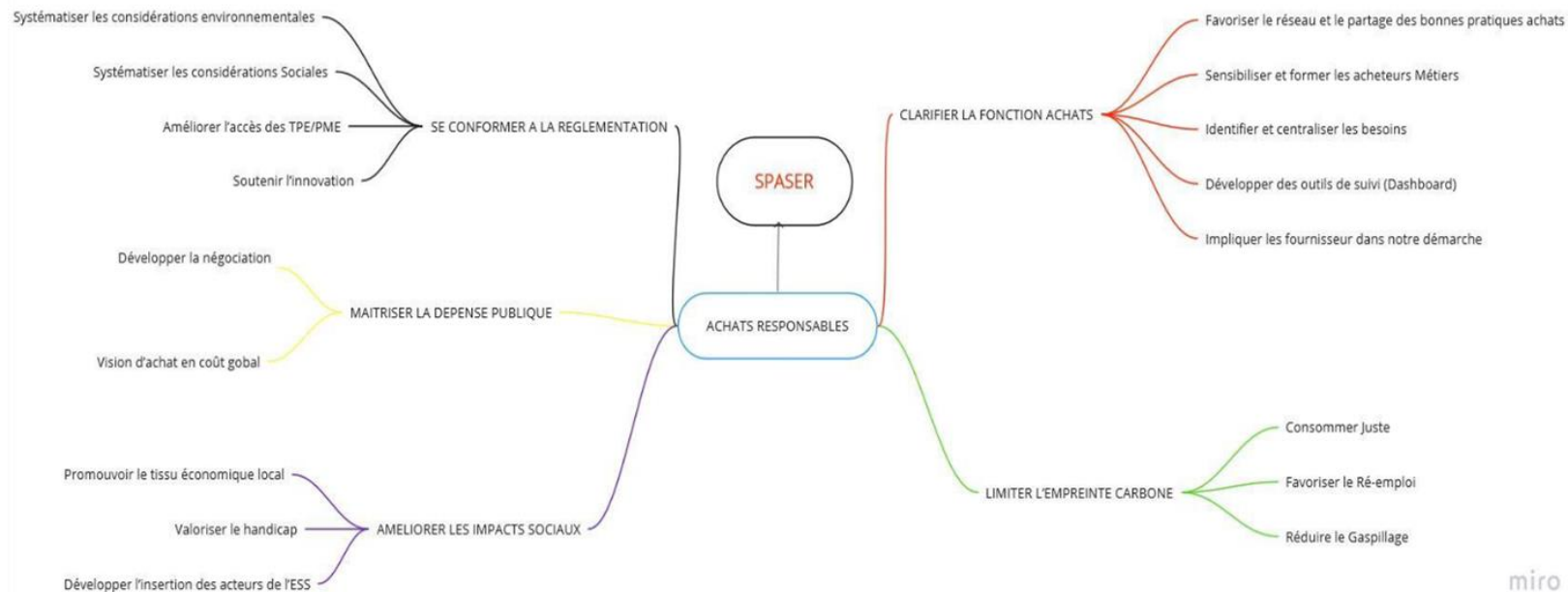
Achats responsables sur le territoire de Gennevilliers

Un constat marquant de la fonction achats dans l'empreinte carbone : 62% de nos émissions de gaz a effet de serre



Achats responsables sur le territoire de Gennevilliers

Des objectifs stratégiques vs opérationnels identifiés



miro



Trajectoires bas-carbone des
collectivités infra-régionales

Trajectoires bas-carbone des collectivités infra-régionales

Constats

- Une **Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)** qui fixe une trajectoire nationale d'émissions de GES et de stockage carbone à l'horizon 2050.
- Un contexte d'élaboration d'une **planification écologique de la France** et de sa territorialisation (SGPE).
- Une **absence de cadre méthodologique** et d'outils communs pour :
 - Décliner et territorialiser la trajectoire de la SNBC à l'échelle des territoires,
 - Elaborer, piloter et suivre une stratégie bas-carbone de long terme adaptée à un territoire donné, en cohérence avec les objectifs de la SNBC et du territoire régional et infrarégional.
- Une **absence de cadre d'analyse commun** permettant aux collectivités de juger la pertinence et le niveau d'ambition des moyens et actions mis en œuvre
- Une **séquestration carbone** insuffisamment prise en compte par les collectivités, notamment le secteur UTCATF (Utilisation des Terres, Changements d'Affectation des Terres et de la Forêt)

Trajectoires bas-carbone des collectivités infra-régionales

Focus : séquestration carbone



Calculer le stock et les flux de carbone sur votre territoire

Outil ALDO accessible [ici](#)

Taper le nom ou SIREN de l'EPCI...

Rechercher

Nous utilisons les noms d'EPCI de la fin de 2018

- Simple d'utilisation, open-source et accessible en ligne, il est disponible gratuitement et sans téléchargement.
- Les sols et les végétaux stockent une grande quantité de carbone.
- Une réduction des stocks génère une source de carbone (émissions de carbone vers l'atmosphère) et à l'inverse une augmentation des stocks génère un puits de carbone (séquestration nette de CO₂).
- L'estimation territoriale de ces flux se base sur les informations disponibles sur :
 - Les changements d'affectation des sols (ex : artificialisation des sols, mise en culture de prairies permanentes, défrichements et boisements),
 - La dynamique forestière (accroissement biologique des végétaux, mortalité, prélèvements, etc.),
 - Les modes de gestion des milieux (ex : pratiques agricoles) qui modifient les stocks de carbone en place.



SOL



LITIERE



BIOMASSE
(ARIENNE+RACINAIRE)



BOIS D'OEUVRE ET BOIS
D'INDUSTRIE

Trajectoires bas-carbone des collectivités infra-régionales

Enjeux

- **Territorialiser** les objectifs de la SNBC à l'échelle EPCI (atténuation et puits carbone) :
 - Construire une méthode commune et de référence pour aider les territoires à définir leur trajectoire et objectifs bas-carbone.
- **Quantifier les efforts** à réaliser secteur par secteur, avec un module d'analyse pour :
 - Faciliter les territoires à se situer par rapport à cette trajectoire,
 - Juger la pertinence des moyens mis en œuvre.
- **Donner des repères** dans l'élaboration et le suivi de la stratégie bas-carbone du territoire, et identifier sa contribution à la SNBC.
- **Être complémentaire** et en cohérence avec les outils et dispositifs existants (ex. « PCAET » et « [Programme Territoire engagé transition écologique](#) »).
- **Faire le lien** avec les scénarios Transition(s) 2050 de l'ADEME.

Trajectoires bas-carbone des collectivités infra-régionales

Éléments principaux de cahier des charges (outil et méthode)

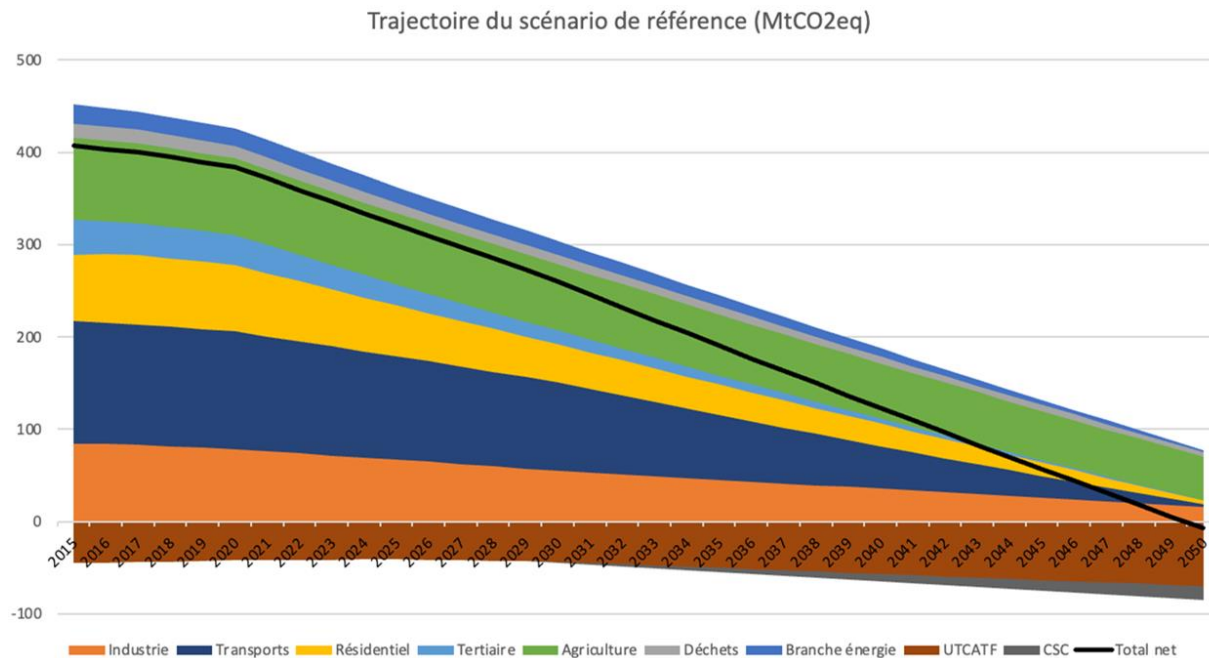
- Une méthode **simple d'utilisation** par les collectivités.
- Une méthode **transparente** pour faciliter son articulation avec les outils des territoires.
- Faciliter l'appropriation des enjeux GES par les **élus**.
- Cibler la maille **EPCI**.
- Permettre de **concaténer des trajectoires de plusieurs EPCI** pour reconstituer des territoires plus grands (échelles SCOT et de la Région par exemple).
- Proposer un seul **scénario de référence (SNBC 2)** et le scénario tendanciel associé.
- Prévoir la possibilité de renseigner d'autres scénarios en mode « expert ».



Types de résultats envisagés

Pour rappel la SNBC 2

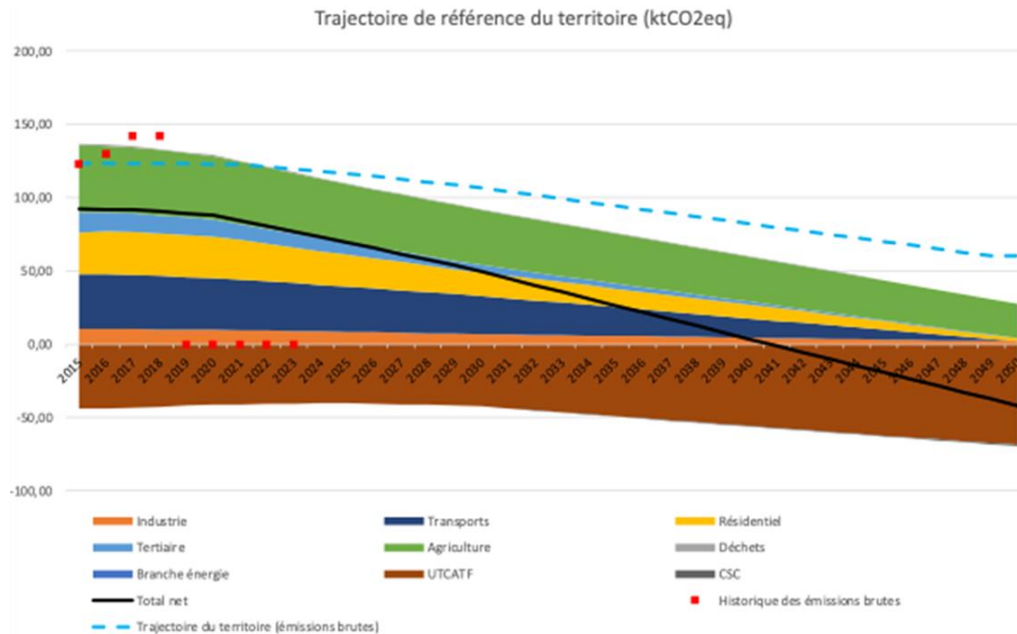
- Disposer de trajectoires de référence sectoriels adaptées à un territoire donné.
- Dessiner une trajectoire du type de la trajectoire du scénario de référence (SNBC 2) en sommant les objectifs sectoriels.
- Situer l'évolution des émissions observées du territoire par rapport à cette trajectoire de référence.
- Définir son cadre d'analyse.



Quelques résultats parmi les 13 collectivités pilotes

Territoire rural « équilibré » :

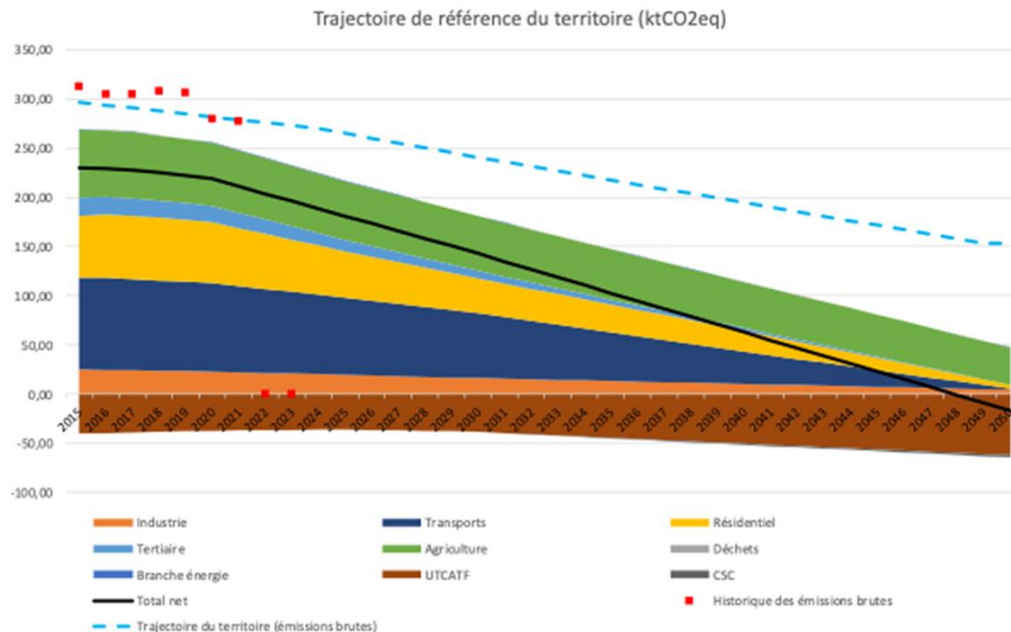
- Puits de carbone très structurant
- Autres émissions faibles, secteur UTCATF non intégré dans la trajectoire locale



Quelques résultats parmi les 13 collectivités pilotes

Territoire rural, forestier et d'élevage :

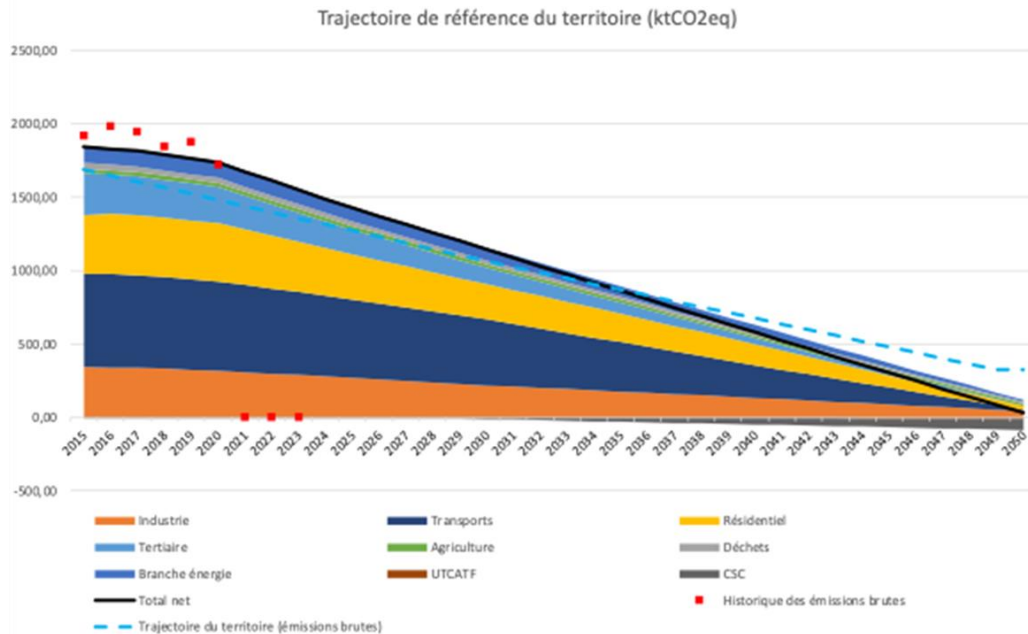
- Puits de carbone très structurant
- Émissions liées à l'élevage qui restent élevées
- Part du transport significative (territoire de transit / trajets pendulaires)
- Trajectoire de projet insuffisante (alors que cohérente pour la partie énergie)



Quelques résultats parmi les 13 collectivités pilotes

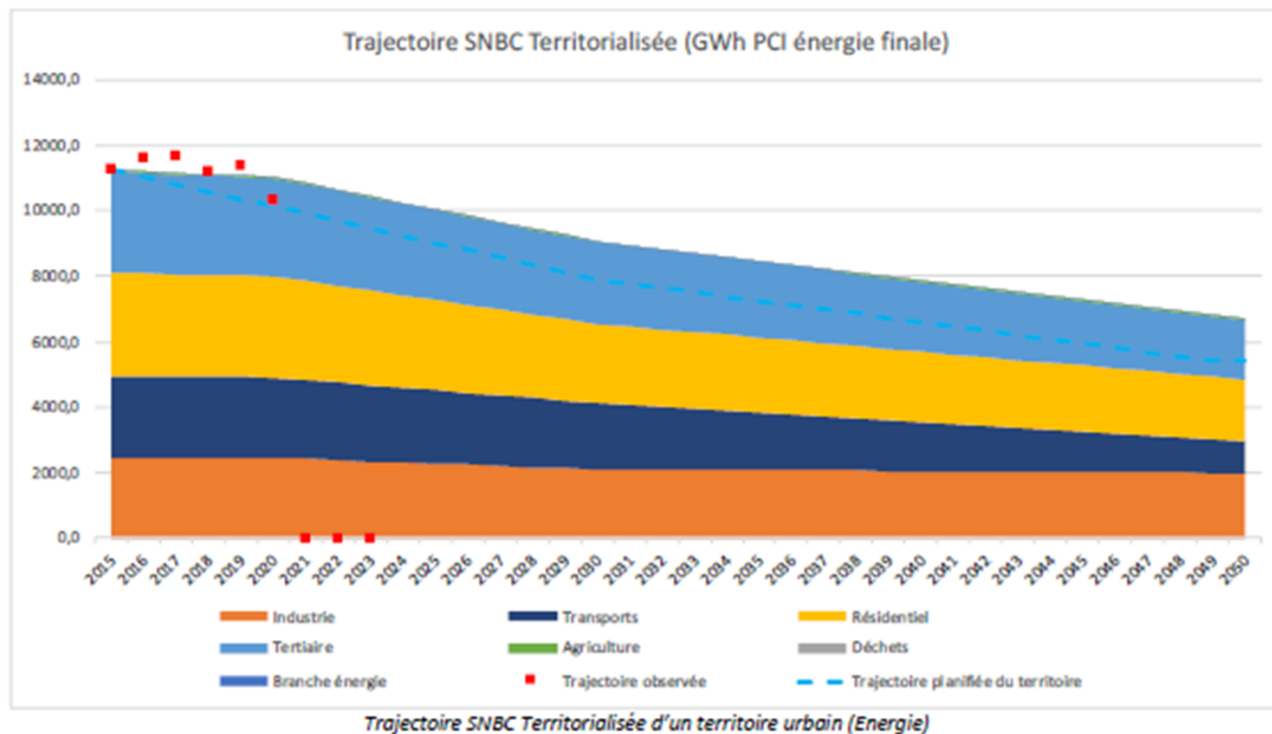
Territoire urbain, peu industriel :

- Puits insignifiant, sauf matériaux
- Décarbonation quasi-totale des émissions
- Solde légèrement positif en 2050



Quelques résultats parmi les 13 collectivités pilotes

Ces trajectoires sont également disponibles pour les consommations énergétiques :



Trajectoires bas-carbone des collectivités infra-régionales

Phases de l'étude

1. Etude d'opportunité et de faisabilité concertée

(ateliers et benchmark):

❖ **Publiée en janvier 2023 et téléchargeable ici :**

[Documentation](#)

2. Outil et méthodologie pour élaborer une trajectoire bas-carbone de référence théorique cohérente avec la SNBC :

❖ **Outil et guide méthodologique (juin 2023)**

3. Module d'analyse complémentaire pour intégration au référentiel CAE du programme « Territoire engagé Transition écologique »

❖ Prévus en décembre 2023

❖ Publication globale (1^{er} trimestre 2024)

- Co-construction et expérimentation avec **13 collectivités pilotes**
- Panel varié :
 - ❖ Densités de population
 - ❖ Régions
 - ❖ Spécificités (industrie, tourisme...)

Conclusion



SVC SOMMET 19 AU 30 JUN 2023 VIRTUEL DU CLIMAT

COMMUNIQUER À PROPOS DU SVC

SVC

19 AU 30
JUN 2023

SOMMET VIRTUEL DU CLIMAT

Un évènement 100% en ligne co-porté par :

www.sommetvirtuelduclimat.com

